Informations de base

2003/0221(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Véhicules loués sans chauffeur: transport de marchandises par route (abrog. directive 84/647/CEE). Codification Modification 2017/0113(COD) **Subject** 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
JURI Juridique et marché intérieur	GARGANI Giuseppe (PPE-DE)	07/07/2003

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
RETT Politique régionale, transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	2699	2005-12-08

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service juridique	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/09/2003	Publication de la proposition législative	COM(2003)0559	Résumé
08/10/2003	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
27/01/2004	Vote en commission,1ère lecture		Résumé
27/01/2004	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A5-0030/2004	

10/02/2004	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0060/2004	Résumé
08/12/2005	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
18/01/2006	Signature de l'acte final		
18/01/2006	Fin de la procédure au Parlement		
04/02/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2003/0221(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Modification 2017/0113(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 071-p1 Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/5/20139

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0030/2004	27/01/2004	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0060/2004 JO C 097 22.04.2004, p. 0027-0066 E	10/02/2004	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final	03650/1/2005	18/01/2006	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2003)0559	24/09/2003	Résumé
Document annexé à la procédure	SWD(2017)0198	31/05/2017	
Document annexé à la procédure	SWD(2017)0199	31/05/2017	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0097/2004 JO C 108 30.04.2004, p. 0056-0056	28/01/2004	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Directive 2006/0001
JO L 033 04.02.2006, p. 0082-0085 Résumé

Véhicules loués sans chauffeur: transport de marchandises par route (abrog. directive 84/647/CEE). Codification

2003/0221(COD) - 18/01/2006 - Acte final

OBJECTIF: codification de la législation relative à l'utilisation de véhicules loués sans chauffeur dans le transport de marchandises par route.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2006/1/CE du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : le Conseil a adopté une directive relative à l'utilisation de véhicules loués sans chauffeur dans le transport de marchandises par route.

La directive codifie et abroge la directive 84/647/CEE: elle se substitue aux divers actes qui y sont incorporés en les regroupant et en y apportant les seules modifications requises par l'opération même de codification.

Véhicules loués sans chauffeur: transport de marchandises par route (abrog. directive 84/647/CEE). Codification

2003/0221(COD) - 24/09/2003 - Document de base législatif

OBJECTIF : codification de la législation relative à l'utilisation de véhicules loués sans chauffeur dans le transport de marchandises par route. ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil. CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 84/647/CEE du Conseil, du 19 décembre 1984 relative à l'utilisation de véhicules loués sans chauffeur dans le transport des marchandises par route. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

Véhicules loués sans chauffeur: transport de marchandises par route (abrog. directive 84/647/CEE). Codification

2003/0221(COD) - 10/02/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé telle quelle la proposition de directive.